

## Avis de constitution

### SOCIETE « NJIA CONSEIL »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera Golf, les ELIAS,  
Immeuble BIA - Rue D7, Appartement 537, section BC,  
parcelle 88, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NJIA CONSEIL »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en république de Côte D'ivoire :

- La réalisation de toutes prestations de conseil, d'apport d'affaires, d'assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations publiques, parapubliques en matière de gestion, de maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information, de management et de formations,

- La représentation d'entreprises,

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- La prise en location gérance de tout fonds de commerce,

- La prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou de participation ;

- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Golf, les ELIAS,  
Immeuble BIA - Rue D7, Appartement 537, section BC,  
parcelle 88, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme NIKUZE EP. ATTEY INES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00507 du 28/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06127/GTCA/RC/2026 du 28/01/2026

